

Maison Familiale et Rurale d'Amange

4 rue des Vergers - 39700 AMANGE

 03 84 70 61 28

 À 10 min de Dole, 20 min d'Auxonne,
40 min de Besançon, 40 min de Dijon

 Ligne 13 TGD depuis Dole



www.mfr-amange.fr

 mfr.amange@mfr.asso.fr

 MFR Amange

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



l'Europe
s'engage
en France
Fonds Social Européen



Maison
Familiale
Rurale

AMANGE
Jura

Crédits photos : Freepik - Pixabay - Réalisation et impression : mfr-amange - Mise à Jour : 30 juin 2020

CAP Option C Maintenance des Matériels d'Espaces Verts



Formation par apprentissage

- Formation en 2 ans (840 heures à la MFR)
- 35 heures hebdomadaires
- Diplôme de niveau 3

Établissement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

Public concerné

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- Dès 15 ans pour les jeunes ayant suivi un cursus complet de 3^{ème}
- Admission sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage

Dates

- Septembre 2020 - Juin 2022

Coûts

Classes	Pension	Demi - pension
CAP MMEV 1 ^{ère} année	632 euros	320 euros
CAP MMEV 2 ^{ème} année	632 euros	320 euros

- Possibilité de pension ou de demi-pension à la MFR
- Les tarifs présentés prennent en compte les aides à l'hébergement de 6 euros par nuitée et restauration et de 3 euros par repas financés par les OPCO.

Les apprentis bénéficient d'un suivi individuel.

La formation

Domaine professionnel et technologique

- Réception d'un matériel en dysfonctionnement et prévention santé - environnement
- Réalisation d'une intervention sur un matériel
- Intervention en milieu professionnel

Domaines généraux

- Français
- Histoire - Géographie
- Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante étrangère

Passerelles et débouchés

- Poursuite d'études en Bac Professionnel Maintenance des Matériel (niveau 4)
- Embauche dans le secteur de la maintenance



Des activités en atelier et plateaux techniques.



Démonstration de matériels d'espaces verts



L'expérience et les conseils de son maître d'apprentissage.